



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ZONE À FAIBLE EMISSIONS - JOURNÉE MOBILITÉ

ZFE-m et logistique urbaine

30/06/2022



UN ÉLARGISSEMENT DES TERRITOIRES CONCERNÉS

Déploiement de ZFE-m élargi à 47 d'ici 2025

- Des premières ZFE-m avec des restrictions portant sur les PL et les VUL
- Une demande exprimée par les collectivités et les acteurs économiques de partages d'expériences et d'accompagnement dans la mise en place des ZFE-m

Programme qualité de l'air du CEREMA : Étude ZFE-m et acteurs de la logistique urbaine

- Réponse à la demande exprimée avec une production de retours d'expériences et de fiches méthodologiques
- Objectifs de mettre en avant des bonnes pratiques :
 - Accompagnement réalisés par les collectivités
 - Stratégies développées par les acteurs économiques



DÉPLOIEMENT DES ZONES À FAIBLES ÉMISSIONS MOBILITÉ (ZFE-M)

Une mobilisation des agglomérations pour faire baisser de 40 % la pollution de l'air en ville dès 2025



PRODUCTION DE RETOUR D'EXPÉRIENCE - MISE EN PLACE

Entretien avec les collectivités

- Objectifs :
- Documenter le processus d'élaboration des ZFE-m par les collectivités
- Mise en avant des mesures d'accompagnement déployées
- Processus d'intégration des acteurs économiques à la concertation et à la recherche de solutions
- Elaboration d'un plan d'action portant sur l'ensemble des leviers d'action pour une logistique urbaine durable

Méthode

- Entretien sous forme d'entretiens avec les techniciens ZFE-m des collectivités
- Questionnement portant sur la: situation amont, mise en place, état des lieux et évolutions envisagés

Collectivités	Situation
Grenoble Alpes Métropole	<ul style="list-style-type: none">– Restrictions consacrées au VUL et PL– Mise en place d'un guichet unique avec un service de conseil en verdissement de flotte– AMI pour l'exploitation de CDU et le développement d'activité de cyclologique
Métropole du Grand Paris	<ul style="list-style-type: none">– Restrictions étendues à tous les véhicules– Communication autour de la ZFE-m porté à 5 mois– Terrain d'innovation en logistique urbaine
Métropole Rouen Normandie	<ul style="list-style-type: none">– Restrictions qui vont être étendues à tous les véhicules– AMI pour le développement d'une logistique urbaine fluviale
Métropole de Lyon	<ul style="list-style-type: none">– Restrictions aux VUL et PL– Projet de foncier logistique (Gerland)

PRODUCTION DE RETOUR D'EXPÉRIENCE — ACTEURS DE LA LOGISTIQUE URBAINE

Entretien avec les acteurs économiques

Typologie d'acteurs et leurs fédérations			
Commerçants et artisans	CGAD	Bâtiment et TP	FNTP FFB CAPEB
Grossistes	CGI FDMC		
Transports/ logistique	FNTR TLF OTRE	Industrie matériaux de construction	AIMCC
		Déchets et recyclage	FEDEREC
		Hôtellerie - restauration	UMIH
Grande distribution	FCD	Agriculture	Chambre agricole

- Comprendre la diversité des acteurs de la logistique urbaine pour l'action des collectivités
- Recenser les connaissances en logistique urbaine des différents acteurs économiques
- Moyen de documenter les REX et de confronter les freins et leviers constatés par les AE à ceux mis en avant par les collectivités

Méthode

- Entretien sous forme semi-directive
- Questionnement sur l'activité en zone urbaine, l'intégration à la phase de concertation, les solutions envisagées et les freins rencontrés

UNE CONCERTATION NÉCESSAIRE POUR UN PROJET GLOBAL DE LOGISTIQUE URBAINE DURABLE

- Construire une ZFE-m avec de la pertinence et en corrélation avec l'activité économique
 - Sensibiliser acteurs économiques et faire connaître la typologie des acteurs et des flux de la logistique urbaine aux techniciens des collectivités
 - Mettre en place les accompagnements nécessaires pour l'activité économique
- Concevoir la ZFE-m comme un catalyseur au déploiement systémique de bonnes pratiques
 - Ouvrir à une concertation globale sur la logistique urbaine durable pour agir sur ses différents leviers

